



Directeur.trice-délégué.e patrimoine

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction de la Culture

Effectif : 498 postes permanents

Leur raison d'être :

La Direction de la Culture mutualisée contribue à définir et met en œuvre la politique culturelle définie par les élus. Elle impulse et coordonne l'action des services placés sous son autorité. Elle met en œuvre les relations entre la Ville, la Métropole et leurs partenaires (État, Région, Département). Elle assure le relais avec les grandes institutions culturelles.

Elle conseille les élus et mène une veille prospective dans les différents secteurs de la culture pour une meilleure anticipation des évolutions des conditions économiques de la culture, des mutations technologiques et des pratiques sociales.

Elle accompagne les équipements et les acteurs culturels dans un travail permanent et innovant sur l'élargissement des publics, dans une dynamique de partenariat avec les institutions concernées.

La Direction de la Culture se compose de services centraux mutualisés, de 6 équipements culturels municipaux et de 3 équipements culturels métropolitains.

Le sens de ce poste :

À partir des orientations générales déterminées par la Ville de Rennes et Rennes Métropole et sa Direction de la Culture, le (la) directeur(rice)-délégué(e) patrimoine participe à l'élaboration et assure la mise en œuvre de la politique patrimoniale pour les deux collectivités, de la conservation-restauration à la valorisation.

Il (elle) encadre le Musée des beaux-arts, l'Écomusée de la Bintinais, les Archives de Rennes et le service patrimoine. Il (elle) assure le suivi de Destination Rennes pour l'animation du label métropole d'art et d'histoire dans la métropole.

Il (elle) appuie la directrice de la culture sur les dossiers qu'elle pilote et participe au Codir.

Vos principales missions :

1-Participer activement à la définition des politiques culturelles, notamment patrimoniales, de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole (20%)

1.1 Réflexion, prospective, analyse des enjeux, propositions de stratégie, d'orientations et de projets dans le domaine patrimonial et muséal

- Formaliser des documents stratégiques, d'orientations de politiques publiques, et des propositions, notes, études d'opportunité, en vue de la prise de décision auprès de la directrice
- Apporter une réflexion prospective dans le domaine patrimonial et muséal, notamment en termes d'évolution des conditions économiques de la culture, de mutations technologiques, d'évolutions de pratiques culturelles, d'évolution sociales et sociétales
- Mettre en place des démarches de bilan et d'évaluation, en associant les équipements et les acteurs concernés et en intégrant les enjeux de participation citoyenne

1.2. Développement d'une capacité d'observation, d'analyse et de prospective

- S'informer sur les initiatives et exemples de territoires français voire européens, assurer une présence dans les réseaux professionnels
- Assurer une bonne connaissance des acteurs culturels locaux, de la vie culturelle locale, des dynamiques et des attentes

2-Piloter et suivre la mise en œuvre des politiques patrimoniales et muséales des deux collectivités, manager les équipes en charge de ces missions (70%)

2.1. Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de politique culturelle de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, assurer celle des volets patrimonial et muséal

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des feuilles de route politiques (musées) ; coordonner et participer à la mise en œuvre (patrimoine, langues de Bretagne)
- En appui de la directrice de la culture et des directeurs d'équipement, animer le partenariat avec les partenaires publics (État, autres collectivités) et l'ensemble des acteurs culturels
- Organiser la mise en place, le suivi de la mise en œuvre, la mise en valeur, l'évaluation, le cas échéant l'évolution, des actions conduites par la direction et des dispositifs de soutien aux acteurs

- Assurer la mise en œuvre du label Métropole d'Art et d'Histoire, en s'appuyant sur le service patrimoine, le service d'animation de Destination Rennes et en lien avec la Direction Aménagement Urbain et Habitat et le service tourisme
- Assurer la préparation des décisions municipales et métropolitaines, des budgets, leur mise en œuvre et suivi, en veillant à l'optimisation des moyens et la diversification des ressources
- Participer aux instances patrimoniales impliquant la Ville de Rennes et Rennes Métropole, aux réunions de travail transversales sur le patrimoine

2.2. Impulser et coordonner l'action des équipements patrimoniaux des deux collectivités

- Appuyer les responsables d'équipements patrimoniaux (Archives, Musée des beaux-arts, Écomusée) dans la définition de leurs projets stratégiques, notamment dans leurs politiques des publics, et dans le management de leurs équipes

- accompagner le Musée de Bretagne, au sein des Champs Libres, dans un lien fonctionnel
- Accompagner les propositions budgétaires et les évolutions organisationnelles des équipements patrimoniaux, en lien avec la cheffe de service Ressources et le/la responsable RH,
- En lien avec le service Ressources, superviser la conduite des opérations d'investissement des équipements patrimoniaux à leurs différentes phases (faisabilité, études préalables, programme, prise en compte des coûts de fonctionnement, plan de financement et recherche de participations extérieures, phase travaux et suites)

2.3. Encadrer et animer le service patrimoine

- En s'appuyant sur le service patrimoine, définir des orientations et mettre en œuvre une politique d'inventaire, de récolement, de recherche puis de restauration pluriannuelle du patrimoine appartenant à la Ville de Rennes et Rennes Métropole
- Assurer la conduite et/ou le suivi scientifique des opérations de restauration du patrimoine de la Ville de Rennes et Rennes Métropole, en lien avec les services compétents de l'État ; Assurer la prise en compte des enjeux de conservation, de pérennité et de valorisation des œuvres d'art dans l'espace public, dès la phase commande
- Impulser et coordonner des opérations de valorisation du patrimoine du territoire, en s'appuyant sur le service patrimoine,

les équipements en régie et Destination Rennes, et en lien avec la Direction de la communication

- Définir, en lien avec le médiateur du service patrimoine, la stratégie de médiation patrimoniale sur le territoire
- Piloter le projet de renouvellement du CIAP, en lien avec l'office de tourisme

2.4. Animer et manager les équipes de la Direction déléguée et piloter les instances internes de travail

- Animation du travail collectif (Comité de Direction patrimoine, réunion de service patrimoine, réunion de coordination du label MAH)

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Aisance relationnelle
- Sens du travail en équipe
- Autonomie
- Disposer de bonnes compétences et aptitudes managériales

- Encadrement, suivi et évaluation du travail et des missions des collaborateurs
- Suivi des relations sociales dans le cadre des réunions Direction de la culture / OS
- Décliner le plan d'action culture en objectifs annuels

3-Impulser et participer à des démarches transversales (10%)

- 3.1. Animer des démarches transversales et y apporter une contribution significative
- Participer à la mise en œuvre du

PLUi sur le volet animation du patrimoine

- Participer aux démarches d'écoresponsabilité (décarbonner la culture dans les équipements patrimoniaux) et d'égalité H/F (matrimoine) portées par la Ville de Rennes et Rennes Métropole)

3.2. Assurer la fonction de chef(fe) de projet pour des missions spécifiques

3.3 Assurer l'intérim de la directrice de la culture en son absence

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Qualités rédactionnelles
- Avoir de bonnes capacités pour l'élaboration stratégique
- Savoir travailler en mode projet, en équipe et dans des approches pluridisciplinaires
- Être capable de mobiliser des partenaires et de coordonner des actions
- Connaître l'environnement juridique des musées, de la culture et des patrimoines
- Avoir de bonnes connaissances en conservation et restauration
- Être en capacité de communiquer en public

Autres prérequis pour exercer les missions :

- Expérience significative dans le champ patrimonial
- Maîtrise des outils de bureautique, de bases de données et d'inventaires informatisés
- Maîtrise de l'anglais

Environnement et conditions de travail :

Horaires : régime 37h30 par semaine ou forfait cadre 39h
Lieu de travail : 19 B rue de Chatillon
Matériel(s) à disposition : un ordinateur-téléphone
Missions de suppléance : Travail occasionnel en soirées et week-end
Télétravail : oui

N° du poste : TM_00566

Date de mise à jour de la fiche de poste : 13/12/2024

Autres : 1 ou 2 week-ends d'astreinte cadre par an

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : A+ filière culturelle ou administrative (Conservateur/Administrateur/Attaché/Attaché de conservation)

Parcours : P5

Éléments complémentaires de rémunération : NBI encadrement 25 points